

Un cadre nécessaire

Seuls les bénévoles formés à l'accompagnement et appartenant à une association peuvent désormais intervenir dans les établissements de santé publics ou privés et au domicile des personnes malades (article 10 de la loi du 9 juin 1999).

C'est un service gratuit pour les malades et les familles, une aide personnalisée.

Contact : ASP Ensemble Vosges.
Association à but non lucratif.
Membre de l'UNASP (Union Nationale des Associations pour le développement des Soins Palliatifs).

Comment nous aider ?

- Par vos témoignages en faisant connaître notre association et l'intérêt que vous lui portez.
- En postulant pour devenir bénévole-accompagnant.
- Par votre soutien technique en mettant au service d'ASP Ensemble Vosges vos connaissances et / ou vos compétences.
- Par votre soutien financier, en envoyant un don à l'association (un reçu pour réduction d'impôt vous sera retourné).

L'IMPRESSION SARL - 88530 ANOUILLÉ

Accompagner l'Autre
jusqu'au terme ultime de la vie,
l'envelopper dans un regard d'amour.



Association loi 1901 pour le développement
des soins palliatifs en Vosges.

Siège social :
27 rue Jacques Mellez
88110 Raon l'Etape
Tél. : 06 22 11 07 47

E-mail :
contact@aspensemble.com

Site internet :
aspensemble.com

Soins palliatifs : Soins actifs dans une
approche globale de la personne atteinte
d'une maladie grave évolutive ou terminale.

Objectif d'ASP Ensemble Vosges

- Accompagner en équipe la personne malade, en fin de vie, dans le respect de son cheminement et de son rythme.
- Apporter un soutien, une écoute, un relais aux proches de la famille.
- Animer des groupes d'entraide pour les personnes en deuil.
- Aider à promouvoir et développer toute initiative visant à l'accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs proches.

**L'éthique des soins palliatifs
refuse aussi bien l'acharnement
thérapeutique que l'euthanasie.**



Action d'ASP

- Accompagner :
 - à domicile
 - en structure de soins
 - en maison de retraite
- A la demande
 - de la personne malade
 - de la famille
 - des soignants
- Soutenir les personnes endeuillées

Permanences d'accueil
Sélection et formation de bénévoles
Réunions et réflexion, groupes de
parole et formations continues
Participation à des conférences
publiques.

Le bénévole

Son rôle

A l'hôpital ou à domicile, son rôle est d'apporter un soutien direct aux malades en collaboration avec les équipes soignantes.

Il apporte également aide et soulagement à la famille dans son accompagnement.

Le recrutement

Les bénévoles sont sélectionnés, formés, encadrés par l'ASP qui leur demande une disponibilité de quatre heures par semaine.

Le profil

Aucune connaissance médicale n'est requise ; cependant, un bon équilibre psychologique, une aptitude à écouter et à travailler en équipe, à respecter le malade sans formuler de jugement constituent des qualités indispensables. Les bénévoles bénéficient d'un soutien permanent et d'une formation continue ; ils sont intégrés dans une équipe coordonnée par un responsable.